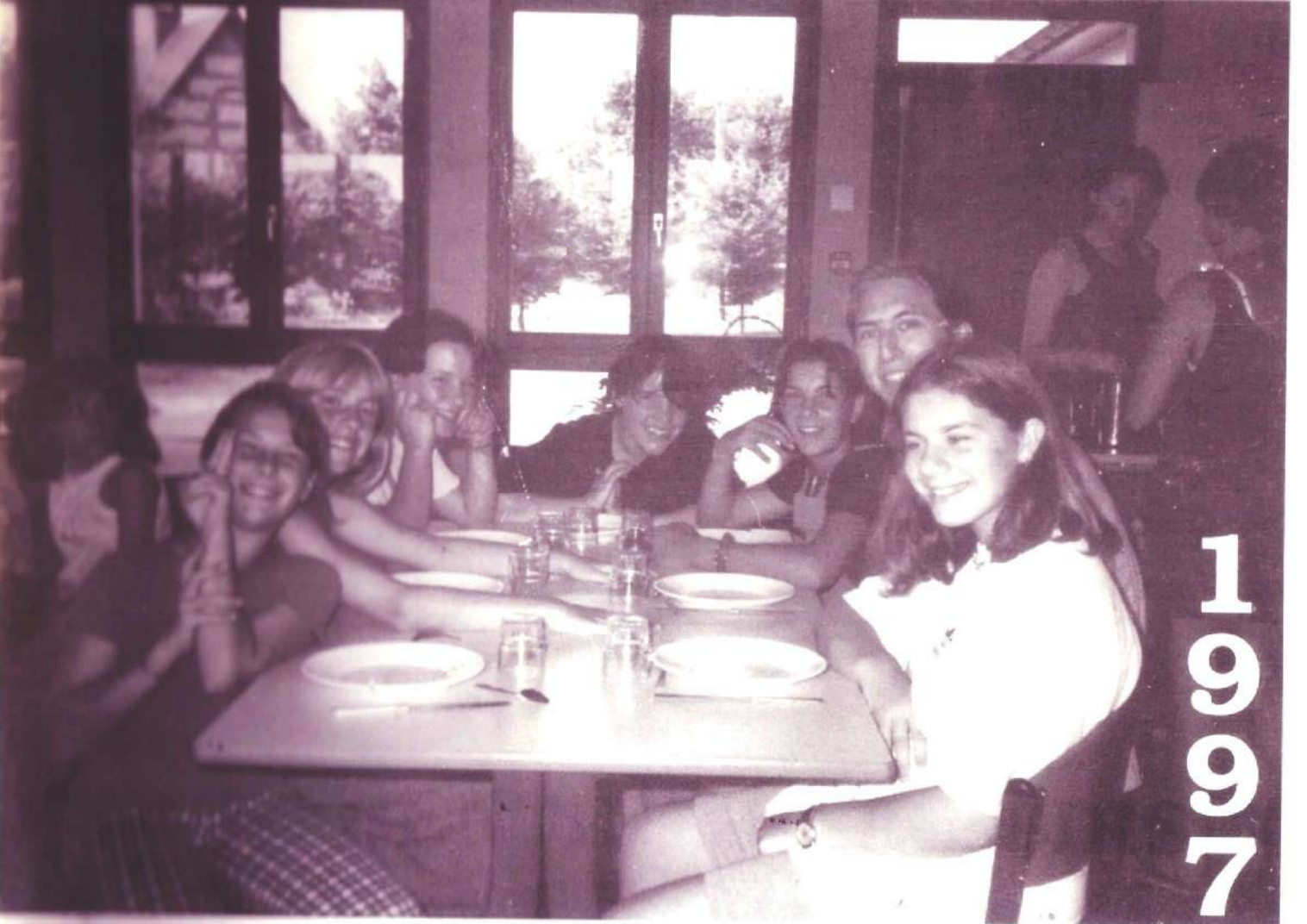


La Cerlangue

N° 15



1997

SOMMAIRE

Editorial	P. 3
Les Finances	P. 4
Hameau St Jean d'Abbetot	P. 7
Rue St Jean	P. 8
Traitement des déchets	P. 10
Syndicat d'eau.	P. 14
P.A.I.O.	P. 16
Association G�rontologie	P. 17
Revue de Presse	P. 18 -
Parc de Brotonne	P. 31
Etat Civil	P. 32
Classes primaires	P. 34
Histoire des �coles	P. 35
Un m�tier bien de chez nous	P. 40
Club de Danse	P. 43
Gymnastique f�minine	P. 44
Le Club de Judo	P. 45
Loisirs Peinture	P. 50
La Boule Cerlanguaise	P. 52
Le Club des Ains�s	P. 54
Amicale des Anciennes et Anciens �l�ves	P. 56
Association Sportive de La Cerlangue	P. 58
Les Amis de l'�glise de St Jean d'Abbetot	P. 62

PERMANENCES

SECRETARIAT DE MAIRIE

☎ 02 35 20 50 56

Fax 02 35 55 06 51

- mardi de 10 H à 12 H
- mercredi de 10 H à 12 H
- jeudi de 15 H à 19 H

MADAME LE MAIRE

- jeudi de 17 H à 19 H, et sur rendez-vous

ADJOINTS

- mardi de 10 H à 12 H, Mme L'HERYENAT
- jeudi de 17 H à 19 H, MM. AUBRY ou LEGENTIL

oOo

SYNDICAT D'EAU

- mardi et jeudi de 14 H à 18 H

oOo

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Pour ne pas manquer à la tradition, vous recevrez ce bulletin municipal, les fêtes de Noël seront passées et la nouvelle année sera très proche.

Les conseillers municipaux et moi-même vous souhaitons une bonne année 1998 pleine de joie et de santé. Je vous invite, à la salle polyvalente, le samedi 3 janvier à 17 h, c'est avec plaisir que je vous transmettrai mes meilleurs vœux pour cette année autour du verre de l'amitié.

Que s'est-il passé à La Cerlangue en 1997 ? Eh bien, nous avons surtout investi dans la voirie : rue St Jean, Mare des Chaudières, et hameau St Jean d'Abbetot.

Qu'est-il prévu en 1998 ? La construction de deux classes et d'un préau est lancée, l'achat du terrain actuellement propriété de l'EPBS. L'étude du projet d'aménagement de cette zone pourra commencer.

1998 sera sans doute, j'espère ne pas me tromper, l'année de l'intercommunalité, en préparation depuis longtemps et difficile à mettre en place vu l'importance et les conséquences d'un tel regroupement de communes. Un pas important également sera fait concernant la déchetterie cantonale. La DTA (Directive Territoriale d'Aménagement) sera toujours sujet d'actualité.

Les emplois jeunes nous préoccupent. Nous essaierons d'être attentifs aux difficultés de ces jeunes mais aussi des moins jeunes en apportant quelques aides au travers de notre CCAS.

A TOUS BONNE ANNEE.

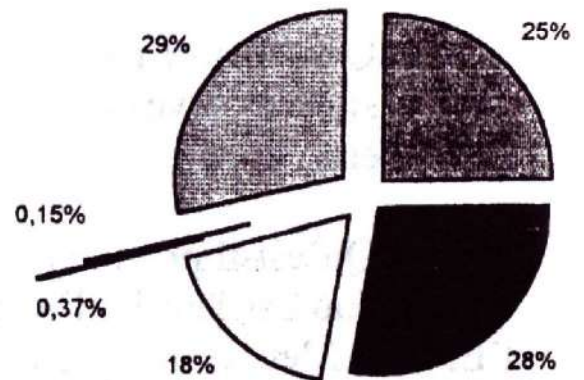
N. COTE

BUDGET PRIMITIF 1997

FONCTIONNEMENT

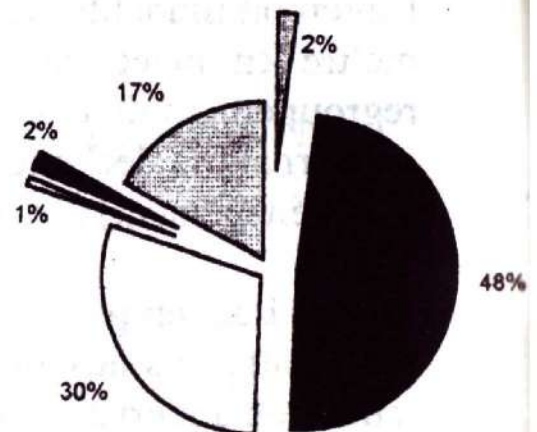
DEPENSES (4 624 380F)

- 1 325 160F prèlèvt pr investis (29%)
- 1 284 000F charges personnel (28 %)
- 1 149 100F charges caract général (25 %)
- 842 000F charges gestion courantes (18 %)
- 17 300F charges financières (0,37 %)
- 6 820F divers (0,15 %)



RECETTES (4 624 380F)

- 2 241 670 f impôts et taxes (48 %)
- 1 371 720F dota. subv. participations (30 %)
- 789 990F excédent 1996 (17 %)
- 93 000F prod. de gestion courante (2 %)
- 82 000F atténuation de charges (2 %)
- 46 000F autres prod. de gestion courante (1 %)



I N V E S T I S S E M E N T

D E P E N S E S

R E C E T T E S

Emprunt capital	9 200F	Prélèvement s/dép. fonct.	1 325 160F
Locatifs (reste 96)	5 000F	F C T V A	204 000F
Boulangerie	10 000F	Excédent 1996	59 880F
Matériel :		T L E	20 000F
• scolaire	6 000F		
• divers	20 000F		
• voirie	5 000F		
• informatique	8 000F		

F i n a n c é p a r

Restaurant scolaire (reste 96)	11 000F	Subvention SIVOM	40 000F
VC 3 rue St Jean	460 000F	Subvention Conseil Général	92 000F
Aménagement terrain de loisirs	52 000F	/	
Place Mare des Chaudières	87 000F	Subvention Conseil Général	22 000F
Triangle St Jean d'Abbetot	115 000F	Subvention -	28 000F
Vitraux	170 000F	Subvention -	93 000F
Terrain EPBS	300 000F	/	
Eclairage terrain de boules	73 000F	Subvention -	24 000F
9e tranche éclairage	164 500F	Syndicat électrique	137 000F
10e tr -	27 330F	Syndicat électrique	22 000F
11e tr -	625 190F	Syndicat électrique	440 190F
Couverture sacristie	40 000F	/	
Classes et préau	486 710F	Subvention Conseil Général	150 000F

T O T A L D E P E N S E S E T R E C E T T E S

2 674 930F

STATIONNEMENT PLACE DU VILLAGE



Laissons l'accès libre pour permettre aux scolaires de descendre du car en toute sécurité.

Deux panneaux *défense de stationner* seront posés prochainement à l'entrée et à la sortie de la place.

N'oublions pas qu'un parking existe derrière la mairie.

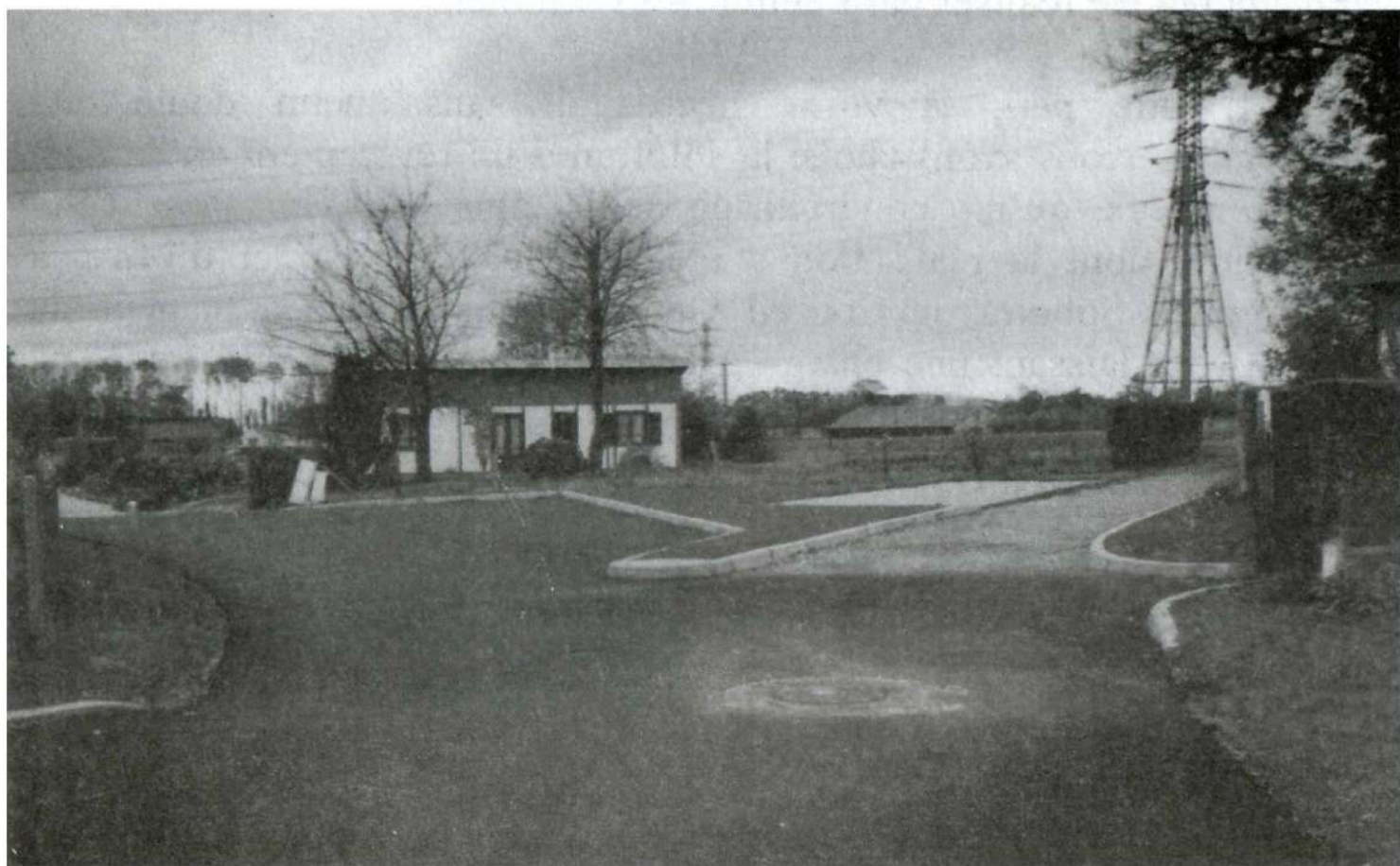
HAMEAU SAINT JEAN D'ABBETOT

Depuis longtemps, cet aménagement était en projet, voilà c'est chose faite.

En effet, il a fallu dans un premier temps que la commune achète cette petite parcelle qui appartenait à Mrs Lecarpentier. Les habitudes prises sur le terrain en avaient complètement modifié la conformité par rapport au cadastre. La situation est rétablie.

Nous en avons profité pour créer un terrain de boules, et plusieurs places de parking.

Le coût de ces travaux s'est élevé à 107.000 frs TTC, le conseil général nous a accordé 30.000 frs de subvention.



RUE SAINT JEAN

Quand tout est fini, il arrive que notre mémoire visuelle nous fasse défaut. Il est bon de prendre quelques repères avant le début des travaux.

Notre première préoccupation dans la rue Saint Jean était de rendre plus accueillante et plus sécurisante cette entrée dans le village.

Plus accueillante en supprimant les réseaux aériens et plus sécurisante en installant un éclairage convenable et en supprimant un gros poteau gênant la visibilité. Ces travaux ont pu être réalisés grâce à la participation importante du syndicat électrique, que nous remercions au passage. En effet, pour un coût global d'environ 535.000 frs HT, la commune n'a eu à sa charge que 168.000 frs TTC. L'opportunité de mettre en souterrain le réseau PTT nous a coûté 68.102 frs TTC. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Forlumen.

D'autre part, la voirie nécessitait sans aucun doute une rénovation. Nous avons choisi la solution d'un revêtement en enrobé, plus onéreux qu'un goudronnage mais plus durable. Pour cette opération, dont la réalisation a été confiée, après appel d'offre, à l'entreprise Sobotra, le Conseil Général nous a aidé à hauteur de 72.000 frs, laissant une charge à la commune de 225.000 frs TTC. Dans la mesure du possible, nous avons également réalisé un trottoir pour la sécurité des piétons.

AVANT



APRES

TRAITEMENT DES DECHETS

L'objectif principal de la gestion des déchets est de parvenir à un optimum en matière de développement durable par réduction, réemploi, recyclage et valorisation.

Aujourd'hui, on a pris conscience que le déchet ménager est un produit hétérogène dont les différents composants sont susceptibles de faire l'objet d'un traitement différent, c'est pourquoi, **TRIER** est le premier geste indispensable dans la bonne gestion des déchets, il permet :

- la récupération des matières premières : **Recyclage**
- la récupération de la matière organique : **Compostage**
- la production d'énergie : **Incinération**

Le stockage ne doit intervenir que pour la fraction qui n'a pu être valorisée.

L'incinération doit être complémentaire des autres modes de traitement. Le recyclage et le compostage quand ils sont techniquement et économiquement viables, doivent être préférés à l'incinération.

A l'échéance 2002, une collectivité conforme aux objectifs de la loi de 1992, atteindra de 20 à 25 % de recyclage, 20 à 25 % de compostage et 50 à 60 % d'incinération avec production d'énergie.

LE RECYCLAGE

Agir au quotidien pour l'environnement

- limiter sa production de déchets,
- participer à la collecte séparative,
- fréquenter la déchetterie.



La chaîne de traitement des déchets commence par le **TRI**. Trier et recycler sont des gestes d'avenir, des gestes individuels à la source de la collectivité. Le tri par l'habitant est une vraie marque d'éco-citoyenneté. Un emballage trié n'est plus un emballage perdu.

LA DECHETTERIE

Ce véritable lieu de **TRI**, contribue à la valorisation des déchets ménagers.

La déchetterie est conçue pour permettre aux usagés d'effectuer eux-mêmes le tri de leurs déchets en les déposant dans des containers ou des bennes spécifiques.

Pour vous, habitants de **La Cerlangue**, bientôt, début mars 98, vous aurez accès gratuitement à la Déchetterie qui est en construction actuellement à **Saint Romain de Colbosc**.

Elle est située Rue Georges Grimm et sera équipée de bennes pouvant recueillir :

- déchets verts,
- ferraille,
- cartons,
- encombrants (monstres),
- gravats.



Vous trouverez également sur le site quatre containers pour collecter les verres, les papiers cartons, les bouteilles plastiques et les huiles usagées.

La commune de La Cerlangue participe au financement de l'investissement indispensable qui s'inscrit dans notre plan départemental d'élimination des déchets. Elle participera également chaque année au fonctionnement de cette installation à raison, selon les estimations prévues, d'environ 45 frs/habitant.

N'hésitez pas, utilisez cette plateforme de **TRI**.

Pour plus d'information, notamment concernant les heures d'ouvertures, vous recevrez dans chaque foyer un dépliant explicatif en début d'année.

LE COMPOSTAGE

Le compostage des déchets verts permet de valoriser la matière et contribue à la protection de l'environnement. Les techniques de compostage sont désormais bien maîtrisées.

Quelques chiffres, 17 millions de M3. Tel est chaque année, le volume de déchets verts mobilisable en France.

15 % de la production nationale mobilisable de déchets verts sont aujourd'hui traités sur une centaine de plateformes de compostage.

Le processus de compostage des déchets verts s'appuie sur cinq étapes successives de traitement : réception, contrôle et tri des déchets, broyage et mélange afin d'assurer un produit homogène, fermentation pour aboutir à la dégradation des matières organiques, maturation, affinage avant stockage.

L'INCINERATION

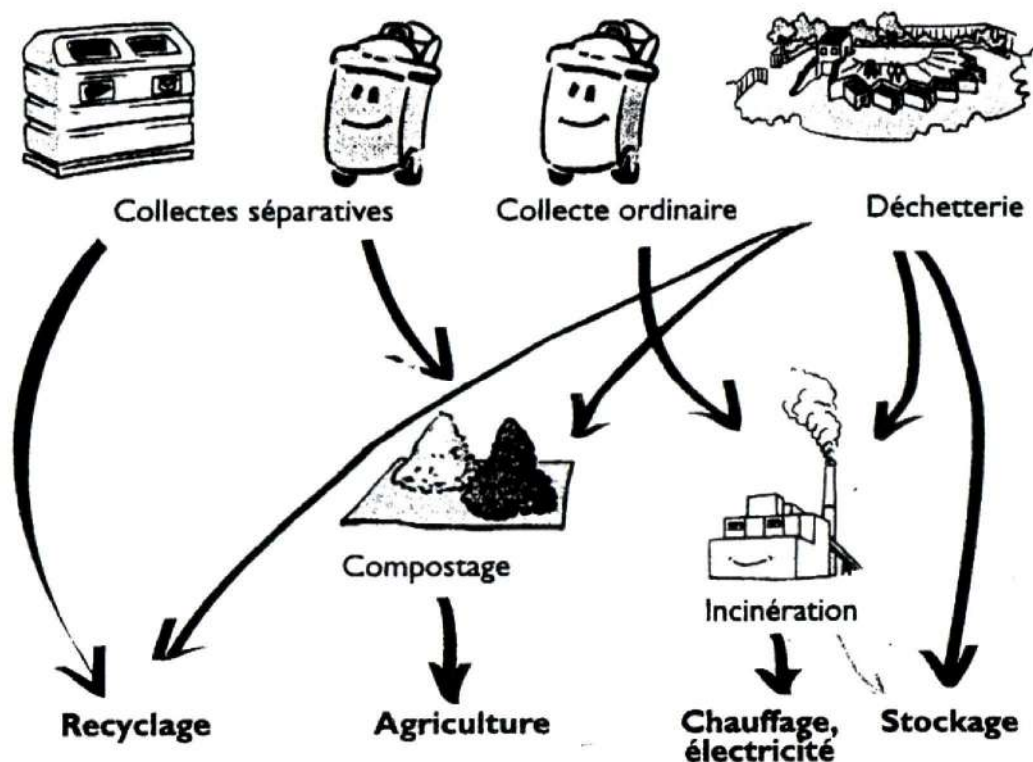
Les déchets incinérables sont les déchets qui ne peuvent être ni recyclés, ni compostés.

La chaleur qui est produite par l'incinération des déchets peut être utilisée pour alimenter un réseau thermique urbain, produire de l'électricité ou répondre aux besoins de l'industrie. En effet, le premier avantage des procédés d'incinération est lié à une forte valorisation énergétique.

Une tonne de déchets incinérés produit 2,4 tonnes de vapeur ou 250 kwh d'électricité.

L'incinération génère des sous-produits qui sont aujourd'hui bien maîtrisés en ce qui concerne les mâchefers et les Réfiom et en diminution constante en ce qui concerne les rejets gazeux très réglementés.

Notre plan départemental d'élimination des déchets a fait l'objet d'une enquête publique du 17 novembre au 19 décembre 1997. Les objectifs de ce plan sont tout à fait conformes à la loi. Il est à souhaiter que ces objectifs soient tenus et concrétisés (nouvelles installations nombreuses) sans trop de retard. Notre déchetterie à Saint Romain est conforme à ce plan.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA REGION DE LA CERLANGUE

Après un début d'année 1997 calme, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement connaît avec le deuxième semestre une reprise d'activité grâce aux subventions obtenues.

Une extension eau jusqu'au péage de Tancarville a été réalisée courant septembre pour une dépense estimée à 313.000 Frs H.T.

A la suite, les travaux de renforcement eau et extension du réseau d'assainissement sur la Dép. 112 à Saint Vigor, pour un montant de 4.018.000 Frs H.T. ont commencé. Une station d'épuration par lagunage est en cours de réalisation, après avoir acquis une surface de terrain aux Ciments LAFARGE.

Pour toutes ces réalisations, le Syndicat doit avoir recours aux subventions du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau.

Le forage réalisé en 1994 donne toujours entière satisfaction, et les abonnés ne connaissent plus les problèmes de turbidité.

Le contrat d'affermage pour l'assainissement a été renouvelé à effet du 1er juillet 1997. Une prime fixe, comme pour l'eau, a été prévue.

Le Comité Syndical s'est penché sur les travaux futurs à réaliser :

- Réfection du réservoir **du château d'eau de St Jean d'Abbetot** pour un coût de 550.000 Frs H.T.

- Renforcement eau pour le Hameau de Bacqueville à Saint Vigor et la Dép. 39 à **La Cerlangue**, pour lequel un dossier a été étudié et déposé, ainsi que pour l'assainissement hameau de Bacqueville, ce qui permettra de protéger le captage d'eau. Deux petites extensions à Tancarville sont également incluses dans ce programme.

- Elaboration d'un schéma d'assainissement sur les communes de **La Cerlangue** et La Remuée.

Grâce à la ténacité de ses membres, le Syndicat avance dans ses réalisations, ce qui n'est pas toujours l'avis de certains abonnés. Le coût des travaux est répercuté sur le prix du service, et de ce fait il faut attendre les aides.

Avec le traitement des déchets, l'eau et l'assainissement constituent un enjeu capital dans la protection de notre environnement.

Le Président

P. A. I. O.

L'Espace Inter Cantonal pour l'Insertion des Jeunes de la Pointe de Caux est une association qui a pour but d'assurer les missions de la P.A.I.O. (Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation).

Si vous avez entre 16 et moins de 26 ans, si vous êtes à la recherche

- d'un emploi
- d'une formation rémunérée (sous certaines conditions)
- d'une orientation professionnelle
- d'une aide active dans vos démarches de recherche d'emploi (aide pour faire un C.V., une lettre de candidature, des simulations d'entretien d'embauche).

Si vous voulez participer à une session de formation gratuite sur les techniques de recherche d'emploi et augmenter ainsi vos chances de trouver votre emploi.

Si vous avez des difficultés financières pour réaliser un projet d'insertion sociale ou professionnelle

Nous vous proposons un lieu d'écoute face à vos difficultés d'insertion professionnelle et ce, afin de trouver des solutions adaptées à vos problèmes.

Une équipe vous accueille :

- un conseiller technique : M. Thierry CRAQUELIN
- une secrétaire : Géraldine REDON

Du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H30

à La Maison Cantonale de la Formation et de l'Emploi

P.A.I.O.

12 Rue du Bassin

76430 ST ROMAIN DE COLBOSC

☎ 02.35.30.45.33

**ASSOCIATION GERONTOLOGIQUE CANTONALE
DE ST ROMAIN DE COLBOSC
ET SA REGION**

Cette association gère les services d'aide ménagère, de garde à domicile, d'information service ainsi que le service de coordination gérontologique.

Depuis le 1er septembre 1996, le service de garde à domicile a rejoint les services d'aide ménagère et coordination gérontologique à l'Hôpital local de St Romain de Colbosc. Ce rapprochement géographique des services permet une meilleure coordination entre les différents services et assure la permanence du secrétariat.

Un numéro de téléphone unique pour les trois services a été mis en place. Il s'agit du ☎02.35.30.04.85

Le matin de 9H à 12H30 et l'après-midi de 13H30 à 17H
du lundi au vendredi

La secrétaire coordinatrice a pour mission :

- elle oriente les demandes vers les services existants : le service d'aide ménagère, le service de garde malade, le service de soins infirmiers à domicile de l'Hôpital et le service de portage de repas.
- elle fait le lien entre l'équipe pluridisciplinaire, les familles, les bénévoles, les Centres d'Actions Sociales des Mairies, les services hospitaliers.
- elle remplit une fonction de secrétariat : elle complète les dossiers d'aide, rédige les documents d'information...
- elle renseigne les familles sur les lois sociales et les services gérontologiques (notamment l'hôpital).

Afin d'organiser le mieux possible un retour à domicile lors d'une hospitalisation, il est nécessaire de prévenir le service de coordination avant la sortie de l'Hôpital, de ce fait, la personne peut bénéficier rapidement des aides proposées.

Madame FOLLAIN

INAUGURATION DU RESTAURANT SCOLAIRE



Après une mise en service lors de la rentrée 96/97, le restaurant scolaire a été inauguré officiellement lors de la cérémonie des vœux communaux en présence de Monsieur SAULOT, inspecteur de l'Education Nationale, des personnalités du canton, de Monsieur BELLET, architecte et des représentants des entreprises concernées. L'ambiance fut conviviale, les souhaits traditionnels, et rendez-vous pris pour l'inauguration des deux classes !



VOYAGE DES ANCIENS DIRECTION PARIS ...24 AVRIL...

Un bel aperçu des restaurants parisiens, service rapide assuré ! repas ponctué de musique tzigane ! il paraîtrait que les japonais étaient meilleur public que les cerlanguais. La croisière sur le canal St Martin fut plus calme et reposante, rythmée par des arrêts aux écluses.

Sur un flot de chansons populaires, nous avons découvert un PARIS à la fois connu, méconnu et insolite !



Rendez-vous le 4 JUIN 1998 pour un voyage plus écologique.



DES EPIS D'OR A DOMICILE

Le 26 avril 1947, à Sainte Marguerite sur Fauville a été célébré le mariage de Micheline BRUMENT et de Roger DHOTEL. En ce 26 avril 1997, entourés de leur famille et amis, ils ont renouvelé leur engagement avec une certaine émotion, après la lecture de l'acte de mariage signé jour pour jour il y a 50 ans.

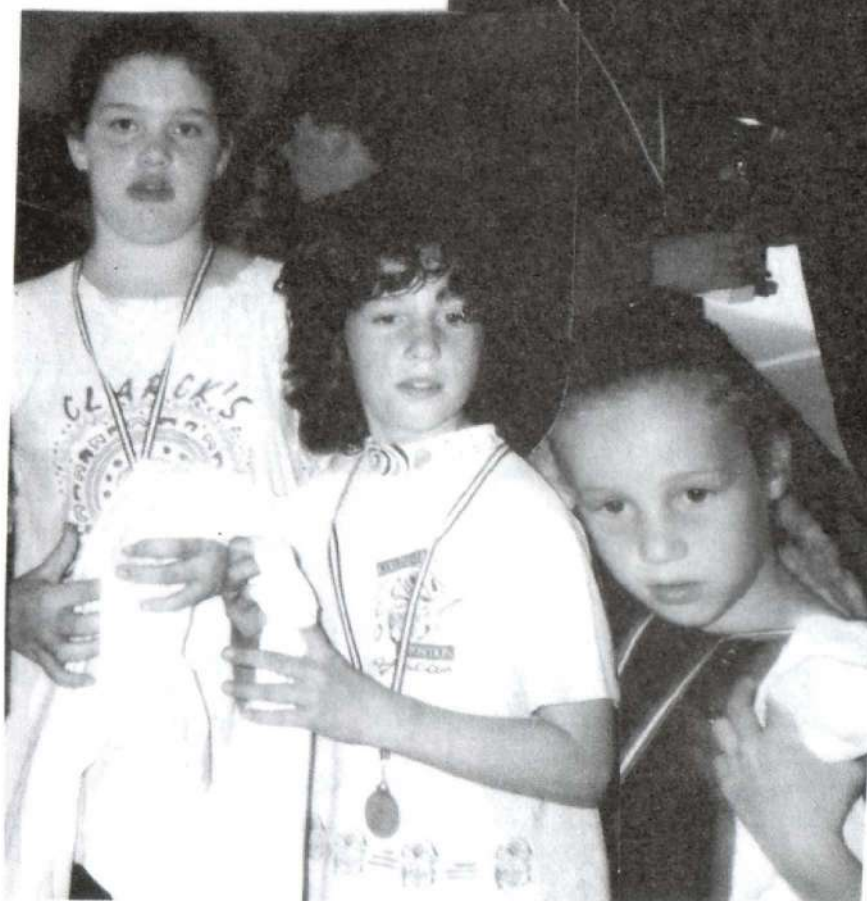
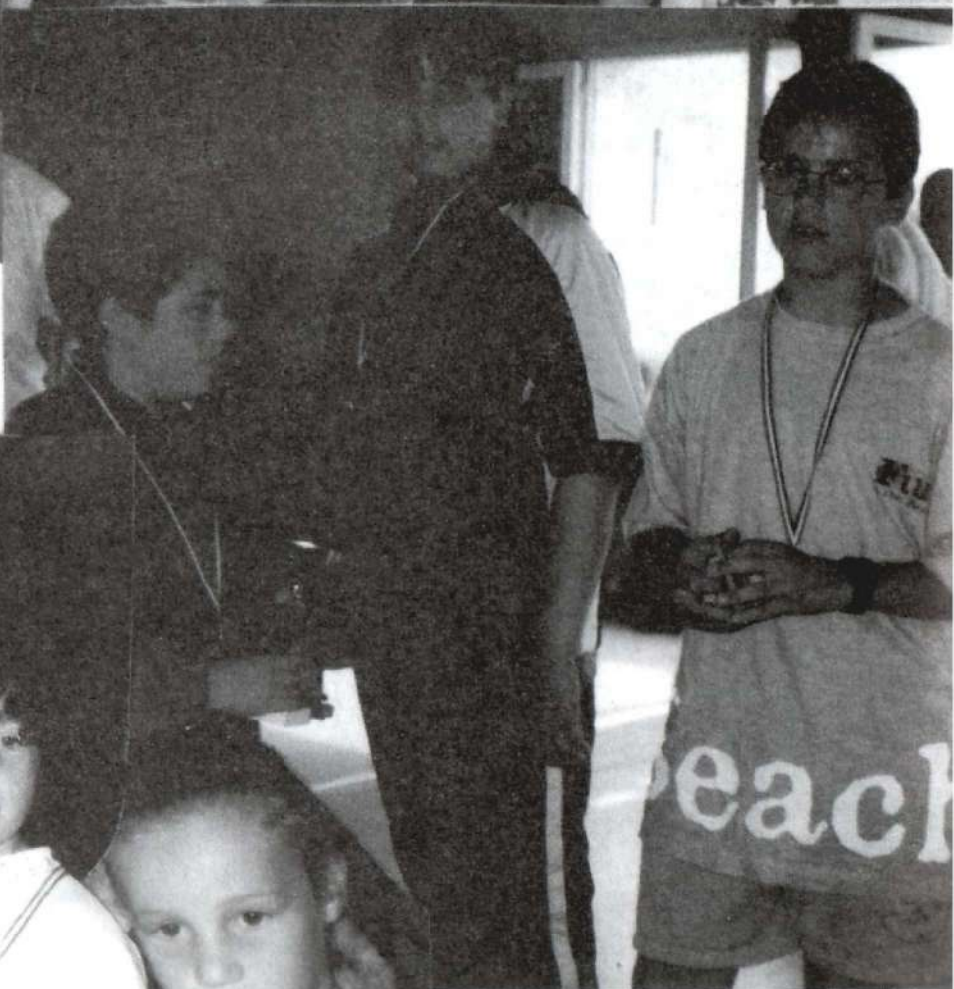
17 MAI



Après-midi ensoleillé pour cette inauguration officielle des panneaux de *basket en liberté*.



En présence de Monsieur MERVILLE, Monsieur BLONDEL, président du comité départemental de basket-ball de Seine-Maritime, Monsieur MOLINES, président de la commission du *basket en liberté*.



Une soixantaine de jeunes ont évolué sur le plateau de sport, par équipes de 3 selon les catégories d'âges... et laissant pour la plus grande joie des spectateurs et des jeunes, place aux exhibitions de joueurs confirmés.

Après l'effort... photo et réconfort, mais aussi distribution de coupes, médailles offertes par le Conseil Général, le Comité départemental et olympique, la municipalité.



L'équipe de La Cerlangue utilisant le plateau de sport assiduellement.



ELECTIONS A LA CERLANGUE

Le député junior représentant la 6ème circonscription a été élu en janvier dernier en la personne de Vincent DUFLO, ainsi que son suppléant Hugo VASSE. Tous deux en CM2, ils ont obtenu les suffrages nécessaires des 26 élèves de la classe de Madame LABIT.

En vue de la journée au Parlement, les écoliers ont rédigé une proposition de loi présentée en mars à Monsieur SAULOT, Inspecteur de l'Education Nationale.



Le 31 mai, Vincent faisait le déplacement sur PARIS afin de siéger à l'Assemblée Nationale et discuter en commission des propositions de lois. Notre député avait changé, Vincent DUFLO était resté...

VACANCES ETE JEUNES

Pour les 14-17 ans, l'opération lancée en partenariat par la Municipalité et la Maison Pour Tous, n'a pas eu le succès escompté dommage, le programme était sympathique ; des vacances à la carte laissant une entière liberté aux participants.



Par contre le centre de loisirs a connu un gros succès les activités concernaient les 6 - 14 ans. A tout point de vue le bilan a été positif, et la presse en a longuement parlé ; les enfants aussi dans les familles... et les familles aux élus. En conséquence, la commission Jeunes prépare l'été 98 l'organisme le FHOL a été contacté et sauf imprévu, le centre de loisirs ouvrirait *ses portes* 3 semaines en juillet et 3 semaines en août. Pour les ados, une proposition est à l'étude à savoir, un camp de 5 jours à l'extérieur de La Cerlangue.

A noter, que d'ores et déjà Claudine dit *YOYO* serait partante pour prendre de nouveau la direction du centre. Qu'on se le dise !





AU
CENTRE
DE LOISIR



REVUE DE PRESSE

Chantons sous la pluie !!!

Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre se sont déroulées sous la pluie, ne troublant pas cependant l'interprétation de *La Marseillaise* selon la tradition dans notre commune.

L'hymne national chanté *a capella* devant le monument aux Morts a surpris le journaliste présent qui marquait son étonnement dans la presse locale !



Les anciens combattants précédés de Monsieur LETHEUX Lionel, porte drapeau, les enseignants, le conseil municipal, quelques cerlanguais accompagnés de leurs enfants se sont recueillis avant de se rendre à la salle polyvalente où avait lieu la remise des médailles du travail.

REMISE DU 8 MAI

ARGENT Madame FLEURET Monique (Maison de retraite Rogerville)

VERMEIL Monsieur DELAMARE Louis (Verreries Graville)
Monsieur GENTIL Claude (Thann et Mulhouse)

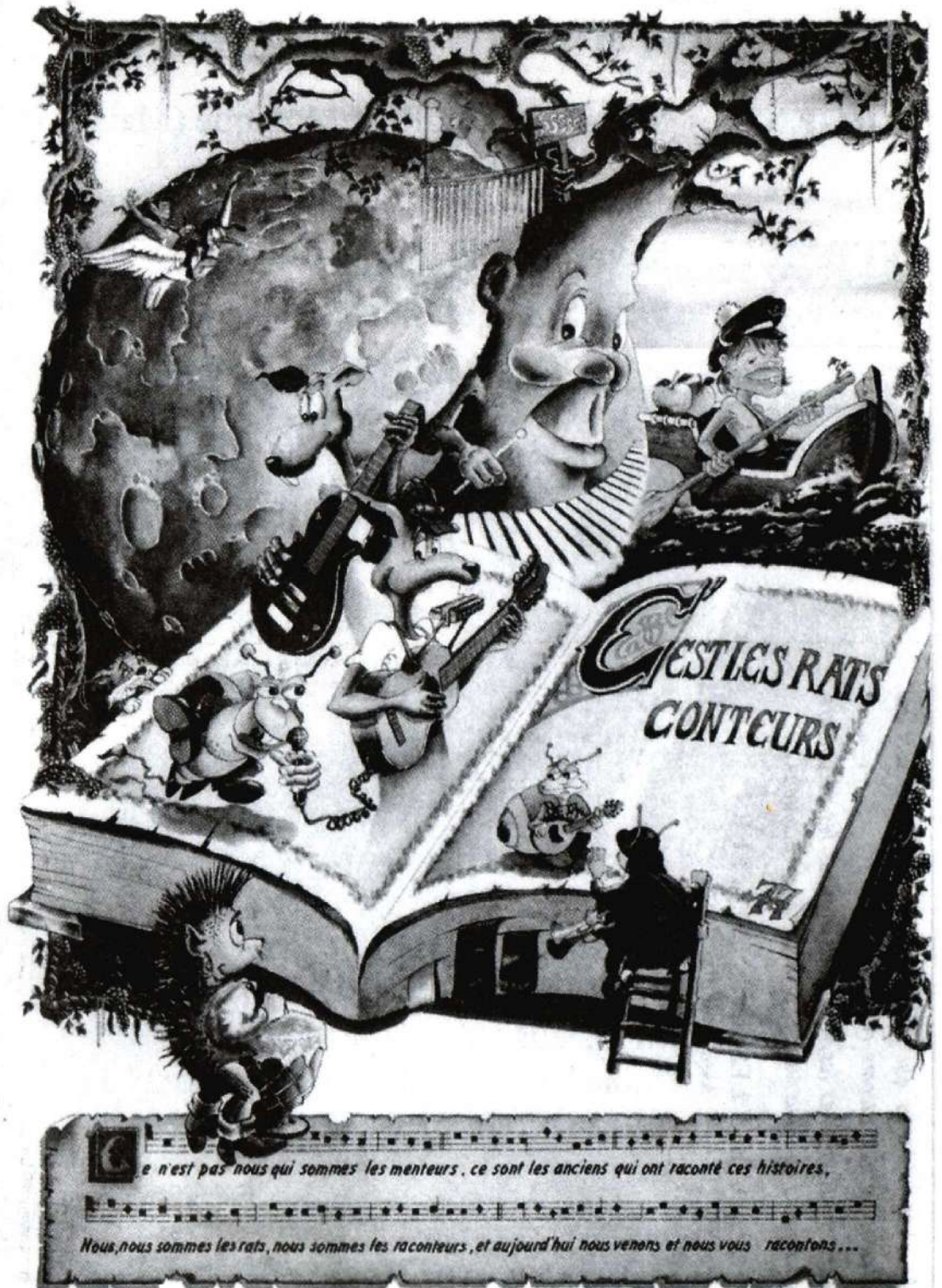


REMISE DU 11 NOVEMBRE

ARGENT Madame BOUCHAMIA Michèle (Mairie La Cerlangue)
Monsieur RENAULT Daniel (Trouvay Cauvin)

VERMEIL Monsieur VATIN Jean-Claude (Sade)
Monsieur MALANDAIN Serge (GEC Alsthom)
Monsieur GULDNER Egon (Hydro-Agri-France)





Fin 1996, les Marmousets Marionnettistes ont charmé les enfants. Cette année, « Les Rats Conteurs » ont capté l'attention de petits et grands ; Bruno et Jean Baptiste sont des copains de Sam, un des animateurs du centre aéré de cet été.

LE PARC NATUREL REGIONAL DE BROTONNE

Les Parcs Naturels Régionaux sont vraisemblablement les seules structures intercommunales à s'astreindre à un bilan et une rediscussion de leurs objectifs et leurs projets.

C'est ce que le Parc Naturel Régional de Brotonne va faire dans les mois prochains avec ses partenaires pour les 10 ans à venir.

Qu'est-ce qu'un Parc Naturel Régional ?

Au nombre de 32, les Parcs Naturels Régionaux sont des territoires de haute qualité patrimoniale (naturelle, culturelle et paysagère) dont la fragilité justifie une préservation et une attention particulière.

Par qui est classé un Parc Naturel Régional ?

C'est l'Etat qui accorde le label Parc Naturel Régional à un territoire, par décret.

Pour quelle durée ?

Pour réaliser leurs missions, les Parcs Naturels Régionaux s'appuient sur un contrat : la charte du Parc. Elle est signée pour 10 ans par les parties-prenantes du Parc : Conseil Régional, Conseils Généraux, Communes et les représentants d'organismes publics ou professionnels.

Que contient la charte d'un parc ?

- un bilan
- le projet de protection et de développement pour les 10 ans à venir
- les règles du jeu que se donnent les partenaires pour la mise en oeuvre de ce projet
- un plan qui traduit les vocations des différentes zones du Parc.

Qui révisé la charte ?

Le Conseil Régional et le Parc.

ETAT CIVIL 1997

NAISSANCES

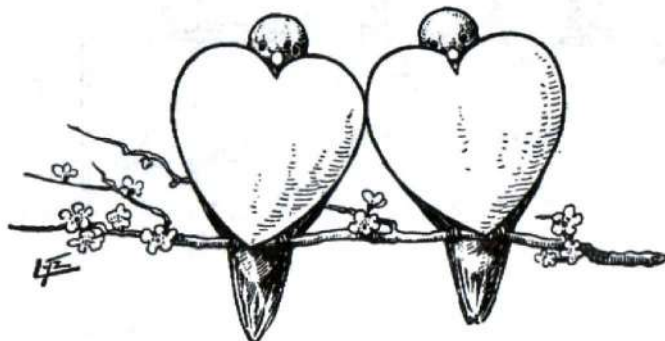
- MARAGE Louise	17 décembre 96
- COUTURIER Dylan	28 février
- GAUDRY Maëlle	01 avril
- FEUILLOLEY Romain	23 mai
- DEBLANGY Thomas	22 juin
- BERTRAN Hedi	24 juin
- IBSAIENNE Audrey	08 juillet
- DEFOULNY Maxime	10 juillet
- GENNE Louise	17 juillet
- BLASSER Emmanuelle	20 juillet
- SAMSON Hugo	16 août
- DUNEUFGERMAIN Nicolas	25 septembre
- LAIR Adrien	01 octobre
- GOSSELIN Pierre	02 octobre
- SOUCY Anthony	10 octobre
- PICOT Maxence	22 novembre

DECES

- Florine CAHARD veuve PERIER	26 janvier
- Lakhdar DJEZIRI	05 février (A 131)
- Laurent COUSIN	15 février (CD 910)
- Eugène DURAND	23 mars
- Jacques JOIGNANT	30 avril
- Jean LEBARBAY	03 mai
- Suzanne GUERIN veuve HEMERY	22 mai
- Alfred FERAL	04 novembre(A131)
- Geneviève LECLERC	04 novembre

MARIAGES

- Eric LOMBARD
et Françoise HENRY 29 mars
- Didier CULLIER
et Emmanuelle BARRAY 21 juin
- Jean-François MANOURY
et Maryse LEROY 21 juin
- René COLLARD
et Magali COUCHAUX 28 juin
- Antoine TALLEUR
et Emmanuelle VIEVARD 09 août
- Nicolas LEVILLAIN
et Christelle BOUDIN 30 août
- Thierry DOUBLET
et Nadège CHAMBRELAN 06 septembre
- Benoit COTTARD
et Marie-Céline LECOSSAIS 27 septembre
- Olivier DUFY
et Valérie MAUGIS 27 septembre



CLASSES PRIMAIRES

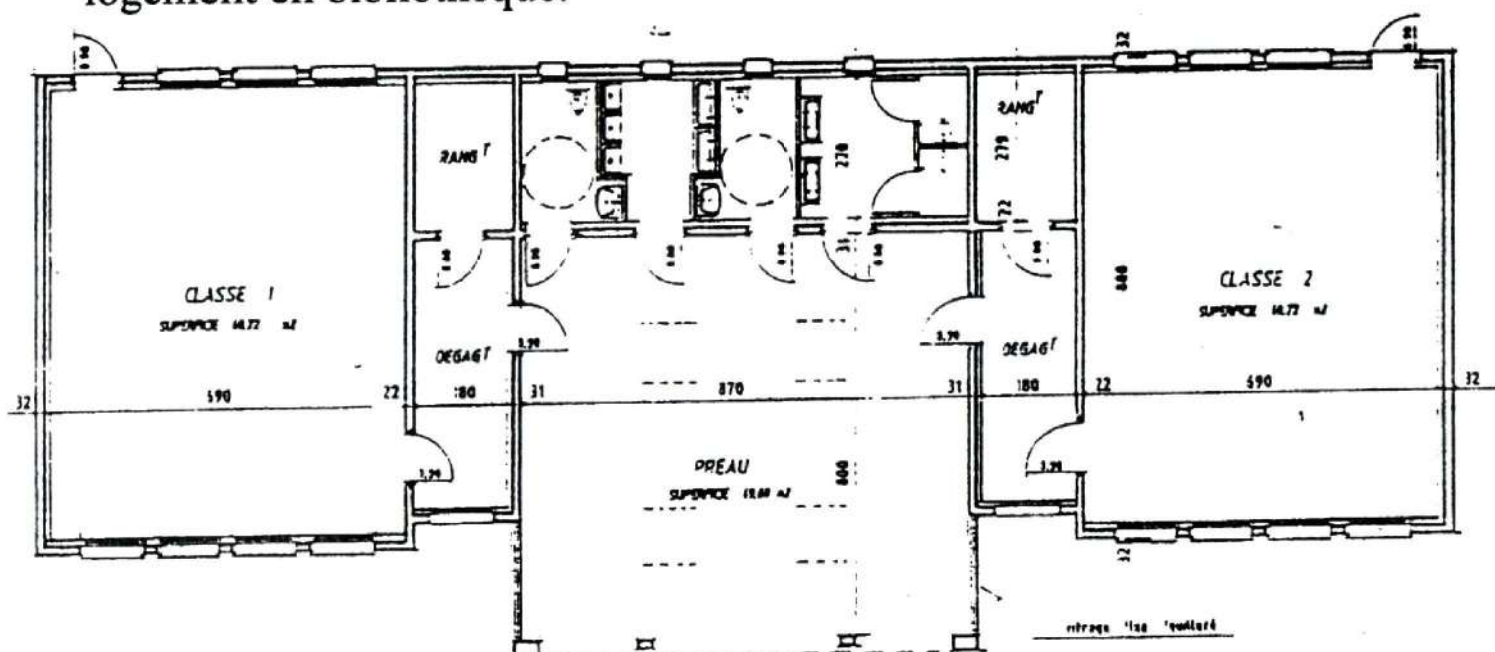
Le projet de regroupement de notre école primaire sur un même lieu va s'achever par la construction de deux classes et d'un préau, au milieu de la cour entre l'école maternelle et les classes actuelles à la Mare des Chaudières..

Le coût sera de 1.360.000 frs TTC auquel il faudra ajouter les honoraires de l'architecte M. BELLET , et l'équipement en matériel scolaire. Sur cette réalisation le Conseil Général nous subventionne à 30 % et le montant exact des autres aides (Etat DGE et SIVOM) n'est pas connu à ce jour.

Les travaux devraient commencer juste avant la fin de l'année pour permettre l'ouverture des classes à la rentrée septembre 98.

Pendant la durée des travaux, les accès aux classes seront modifiés et causeront inévitablement une gêne pour les enfants et les parents, nous les remercions de leur compréhension. L'entrée à la maternelle se fera toujours en contournant la salle polyvalente mais vers la gauche et l'entrée des classes de Mesdames LEBORGNE et LEBRET sera reportée vers la rue des écoles par la grande barrière.

Cet équipement complètera le groupe scolaire. Il ne restera plus sans doute, pour l'année 1999, que l'aménagement de l'ancien logement en bibliothèque.



Histoire des écoles

de La Cerlangue (5)

Résumé: pour financer l'achat d'une maison d'école, la commune a été autorisée à vendre l'église et le cimetière de St Jean des Essarts, mais l'abbé Cochet s'oppose à l'aliénation de St Jean d'Abbetot...

Dans le livre « Les églises de l'arrondissement du Havre » qu'il écrivit en 1844, l'abbé Cochet nous apporte quelques éclaircissements sur ce « sauvetage » du monument:

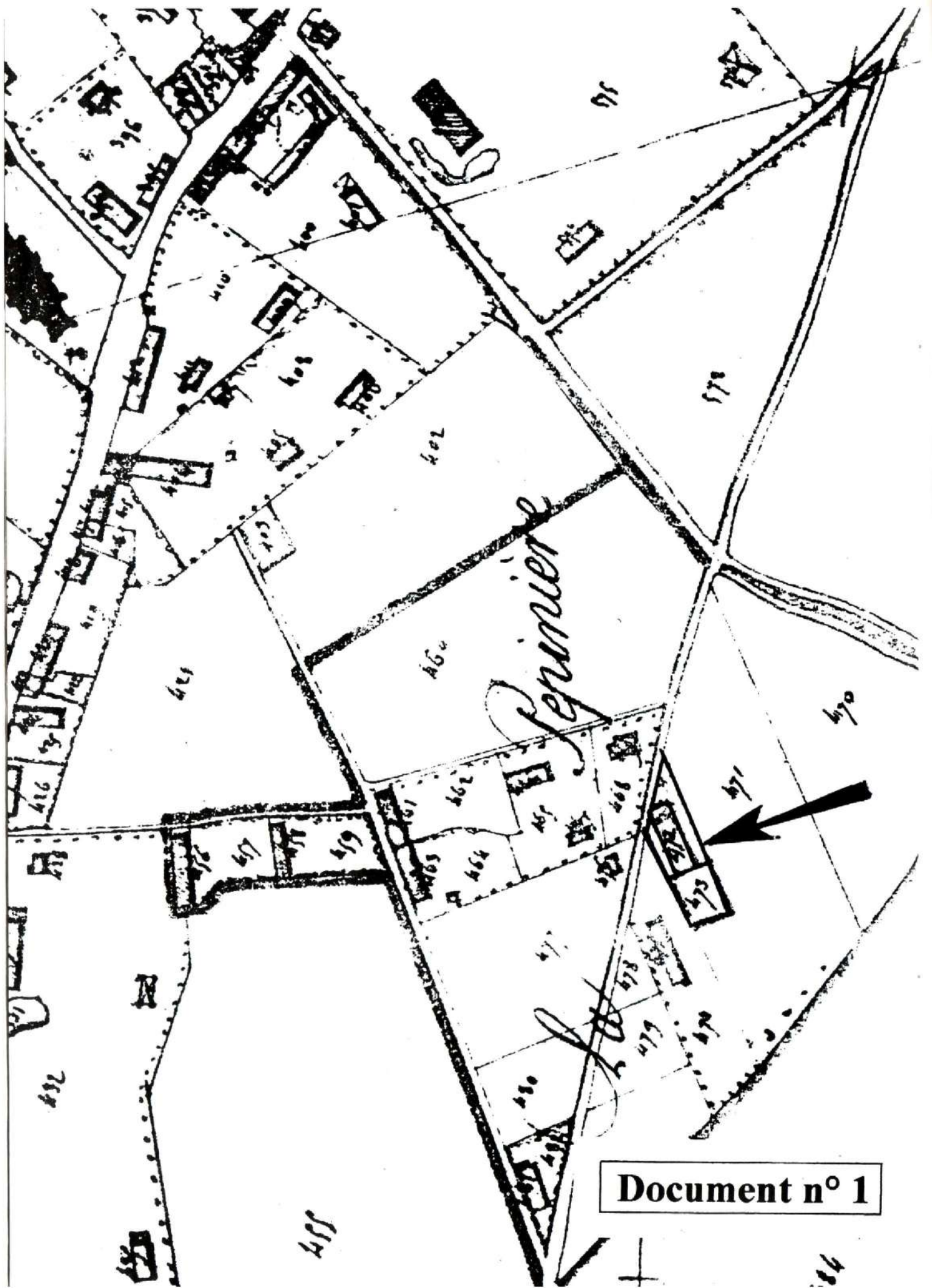
« Hé bien! le croira-t-on?... cette relique sainte qui a échappé aux ravages des Anglais, aux torches calvinistes et aux marteaux révolutionnaires, ce monument, dis-je, fut dévoué à la mort, en 1835, par le conseil municipal de La Cerlangue...

Lorsque je fus informé de cette décision par mon ami le docteur Hachard, de Saint Romain, je venais de recevoir un diplôme qui m'instituait membre de la commission des antiquités de ce département... »

Ainsi donc, c'est le Docteur Hachard, futur maire de Saint Romain en 1848, qui fut en quelque sorte le sauveteur de St Jean d'Abbetot. Il est vrai que sa famille était native de La Cerlangue où il avait passé toute son enfance.

Et notre école, dans tout cela...?

Le 17 juin 1835, on s'en souvient, le Sieur Prémare avait signé avec la commune une promesse de vente. Il s'agissait d'un terrain « édifié d'une maison nouvellement construite, élevée d'un étage au-dessus du rez de chaussée avec grenier, et couverte en ardoise. » M. Prémare avait acheté ce domaine en 1831 et avait remplacé la maison primitive couverte de chaume par cette demeure qui allait devenir...**l'école que l'on connaît...**



Document n° 1

Hé oui! Il a été dit dans un « précédent épisode » que ce terrain était situé au lieu-dit « La Pépinière ». Mais qui connaît encore ce vocable? La bâtisse, qui va devenir la première école communale, est tout simplement la partie la plus ancienne de l'actuelle école petit niveau. Les parcelles qui vont être achetées (n° 472 et 473) apparaissent sur cet extrait de l'ancien cadastre de 1828 . **(Document n° 1)**

Mais pour l'instant, par la faute (!) du Dr Hachard, la commune va devoir diminuer ses prétentions de travaux: le 10 avril 1836, le Conseil « *demande à l'autorité supérieure à être autorisé acquérir la maison du sieur Prémare seulement pour loger l'instituteur et y établir une maison commune, rejetant du premier projet le logement de l'institutrice qui y figurait* ». Les travaux d'agrandissement seront donc réduits, mais il faudra payer une indemnité de logement à l'institutrice; par contre, grâce à l'établissement de cette « maison commune » (c'est-à-dire de la mairie), la commune économisera le loyer mensuel de 30F qu'elle versait auparavant pour avoir une salle de réunion.

Le 7 juin 1836 , l'assemblée des conseillers municipaux et des plus forts contribuables de la commune acceptent les conditions du sieur Prémare, (4075F pour le vendeur), approuvent les devis de travaux et votent une imposition extraordinaire de 3045F , « *somme égale au montant de l'insuffisance résultant de la comparaison des frais de la dite acquisition avec le produit de la vente des arbres et du cimetière de Saint Jean des Essarts.* »

Le cimetière fut adjugé le 21 juillet 1836, pour la somme de 210F, à Mr Séry, maire de La Cerlangue et dernier maire de St Jean des Essarts. Maigre ressource!

Enfin, l'autorisation royale fut accordée le 27 avril 1837, et le 29 juin, devant les notaires de Saint-Romain, François Talbot, le nouveau maire, pouvait signer l'acte de vente. **(Document n° 2)**

La classe des garçons ne tarda pas à s'implanter dans ses nouveaux locaux, peut-être bien avant même que les travaux prévus ne soient terminés. En effet, dès le mois de mai 1839, sur une délibération du conseil municipal , on pouvait lire « ...voyant

29. Juin 1837

Fuy



Vente d'un terrain de maison
situé à la Cerlangue

Louis-Philippe Roi des
Français, à tous présents & à venir, Salut:
Faisons savoir que:

Ardevan

M. Godes dit Primard, M^e. Deglos, & M^e. Brière,
son Confrère, notaires à Saint-Romain-de-
Colboe, arrondissement de L'Isle, Seine-Inférieure

La Comm. De la Cerlangue soussignée,

En Comparu

Monsieur François-Alexandre Godé-
dit-Primard, officier de santé, demeurant précédem-
ment en la commune de la Cerlangue et maintenant
à Jougouville près le Névre.

Lequel comparant a pour ces présentes vendre
avec toutes garanties de fait et de droit,

à la Commune de la Cerlangue, ici représentée
par Monsieur François Talbot, cultivateur, demou-
rant en la dite Commune, dont il est le Procureur, à ce

que le terrain communal sur lequel est bâtie la maison d'école se trouve isolé de clôture , que les élèves qui la fréquentent font journellement des incursions sur le terrain voisin, que pour obvier à cet inconvénient le susdit conseil trouve qu'il y a nécessité d'enclorre le susdit terrain par une haie vive, qu'il y a aussi urgence de mobiliser la classe (on dirait aujourd'hui « meubler la classe ») ,...,que plusieurs réparations tant intérieures qu'extérieures et fournitures à faire tant pour le bureau de la mairie que pour la maison d'école sont indispensables, »

Mais il fallut attendre mars 1842 pour qu'un devis soit présenté aux conseillers, devis dont une partie nous donne l'occasion de découvrir comment était meublée une classe accueillant les «charmantes têtes blondes» du siècle dernier:

- * *Estrade avec lambris et table du maître avec tiroirs
fermant à clef 35f*
- * *4 tables de trois mètres soixante centimètres de
longueur avec les bancs y attendant 116f*
- * *Une autre petite table de deux mètres de longueur.....14,50f*
- * *2 tableaux noirs de 1m33cm sur 1m50cm avec
encadrement14f*

Jean Le Boulangé fit pratiquement toute sa carrière dans ce mobilier: installé en 1836, il prit sa retraite d'instituteur...et de secrétaire de la mairie en 1868, date à laquelle d'autres projets scolaires commenceront à germer.

Quant à notre église de Saint Jean d'abbetot, sauvée in extremis de la pioche des démolisseurs, elle fut restaurée comme l'avait promis l'abbé Cochet: les comptes de la commune révèlent en effet diverses subventions versées pour *réparation de l'église monumentale de St Jean d'Abbetot* (600F en 1839; 700F en 1841; 500F en 1842; 500F en 1844; ...)

(à suivre)

M. Auvray

UN METIER BIEN DE CHEZ NOUS

« GARDIEN DE MARAIS »

De Tancarville à Oudalle, la Vallée de la Seine comptait de ce côté une bonne dizaine de gardiens de marais.

Qu'est ce qu'un gardien de marais ?

Le gardien de marais avait en charge la surveillance, et les soins du troupeau de bovins et chevaux que des éleveurs lui confiaient.

Les herbages de marais se décomposaient en lots d'une superficie de 10 à 30 hectares d'un seul tenant. Quasiment toutes les fermes du plateau de La Cerlangue avaient du bétail, elles possédaient ou louaient un ou plusieurs lots de marais.

Les éleveurs *descendaient* le bétail au mois d'avril - mai. Certaines parcelles non pâturées, étaient réservées à la coupe des foins au mois de juin. Depuis la fenaison, le foin laissé sur les marais, était conservé en grande meule parfois protégée par des roseaux, le long de la digue du canal.

Le gardien de marais aidait à embarquer le bétail, il était présent à chaque déchargement pour repérer les nouveaux animaux et les comptabiliser. Les bovins étaient anciennement marqués au fer rouge avec les initiales de leurs propriétaires sur une corne et sur un onglon au pied. Ces marquages ont été remplacés par les boucles d'identification auriculaires.

Le gardien de marais avait une cabane sur les marais où les éleveurs pouvaient le joindre en laissant des messages. Souvent un chien l'accompagnait pour l'aider à ramener le bétail. Un cheval ou un poney pouvait lui donner des airs de *cow boy*, sa monture l'aidait à attraper un boeuf *sauvage*.

Le bétail est *remonté* suivant la météo vers le mois de novembre.

Dans les lots de marais *non mouillants*, c'est à dire qui ne sont pas recouverts d'eau l'hiver, du bétail pouvait passer la saison hivernale avec un complément de foin. Le gardien de marais avait alors en charge de cinq à une quinzaine de lots de marais, ce qui représentait environ 300 bêtes à surveiller.

Le gardien devait compter le bétail, le surveiller, l'abreuver, prévenir le propriétaire en cas de problèmes (vêlage, maladies ...).

La journée d'un gardien de marais pouvait se résumer ainsi : le matin dès 5 heures, l'été, le gardien de marais abreuvait le bétail, il *puchait* l'eau à la *Moq*, (sorte de seau métallique fixé au bout d'un manche), l'eau était prélevée du creux porteur pour être déversée dans les différents bacs. En cas de grande chaleur, le bétail était abreuvé deux fois par jour.

L'hiver, il devait casser la glace des bacs deux fois par jour, et donnait du foin.

Le gardien de marais devait faire le *petit entretien* de clôtures.

La plupart du temps, il était libre l'après-midi sauf si un éleveur avait besoin de lui pour attraper ou soigner des animaux. Il remontait chez lui pour redescendre tous les matins de l'année. Il était rémunéré tous les mois par chaque éleveur.

Ce métier a progressivement disparu, obligeant les éleveurs à descendre sur les marais surveiller leur bétail plus fréquemment.

David GUERIN

LE MOT
DES
ASSOCIATIONS

LE CLUB DE DANSE

Grand succès ce Samedi 21 Juin 1997, lors de notre spectacle de fin d'année.

Les raisons de cette réussite :

- talent grandissant de nos danseuses,
- chorégraphies de qualité de notre prof, Florence,
- costumes variés : drôles, élégants, mystérieux ou encore lumineux, sexy,
- grâce à nos figurants qui nous ont bien aidés et qui je l'espère, se sont amusés avec nous.
- mais aussi, grâce à notre chaleureux public, toujours aussi nombreux et sympathique.

Alors, venez nous rejoindre pour passer une agréable soirée le mardi de 16 H 30 à 20 H 30 à partir de 5 ans et jusqu'à l'âge « adulte ».

A très bientôt sur les planches !



**Bonnes fêtes de fin d'année
et Meilleurs Voeux pour 1998**

Catherine ROSE

GYMNASTIQUE FEMININE

Les cours ont toujours lieu le mardi de 14 H 15 à 15 H 15, le mercredi de 20 H 30 à 21 H 30.

Le nombre d'adhérentes à notre club est en progression. Il y a actuellement 45 personnes inscrites pour les deux cours.

La gymnastique se fait en musique avec une animatrice dynamique. Nous avons terminé la saison par un petit au revoir à Gyslaine MAILLARD, et comme à l'habitude, une petite marche autour du village et un petit repas.

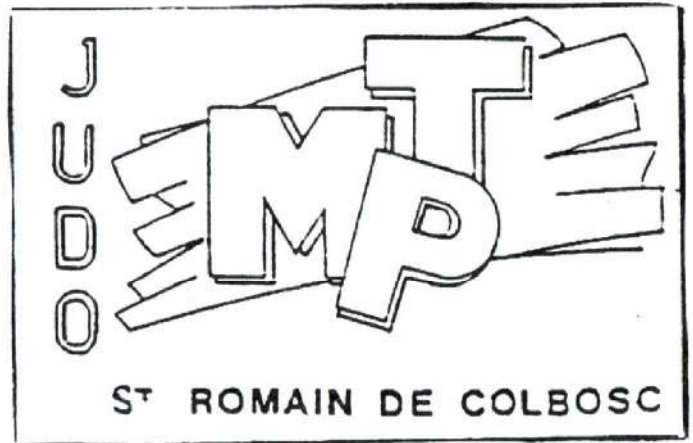
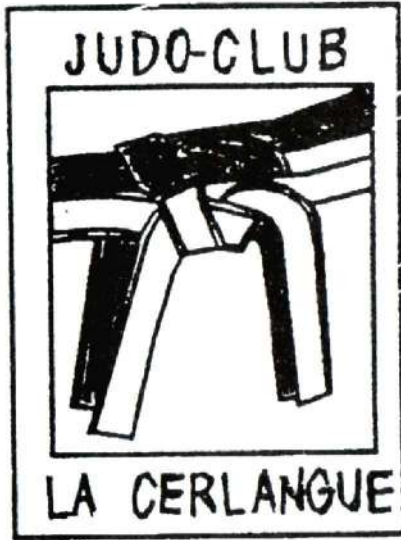
Nous avons trouvé une nouvelle animatrice, Florence PETITDEMANGE.

Alors, Mesdames, toutes à vos joggings pour passer une heure agréable.

Evelyne BOUDIN
Responsable



POINTE DE CAUX



Equipe Cadets de 5 combattants:

1^{ère} en département



De gauche à droite : Hervé Vasse, Nicolas Maillard, Martin Girould, Damien Lenormand, Thomas Salliou, Benjamin Saindon, Guillaume Selle.

RESULTATS SPORTIFS

SAISON 1996/1997

FEMININES :

Marion CATTANI et Sabrina CRAQUELIN sont montées sur le podium départemental, Catherine TURQUETILLE en Normandie.

GARCONS :

Les benjamins : Julien DESJARDINS, Gérald MONNIER, Guillaume VASSE et Ludovic CAPRON podium district havrais.

Les minimes : C. FEUILLOLEY, David DRONY, E. CHEYROUX, et M. GIRARDIN podium district havrais.

Les cadets : L. ARCADE et M. GIROULT district havrais. N. MAILLARD et B. SAINDON podium Normandie.

Coup de chapeau à Damien LENORMAND : 3ème inter-régions et 3ème France UNSS.

Les juniors : T. PIGACHE, J.B. MAILLARD, H. LOUNIS, S. COLIBERT et S. QUERTIER podium départemental.

Les seniors : J.B. MAILLARD podium Normandie.

Equipe Cadets 1er du département

Equipe Juniors 2ème du département et 3ème de Normandie

Ceintures noires Damien LENORMAND	1er DAN
Guillaume SELLE	5ème DAN

LES JUNIORS AUSSI

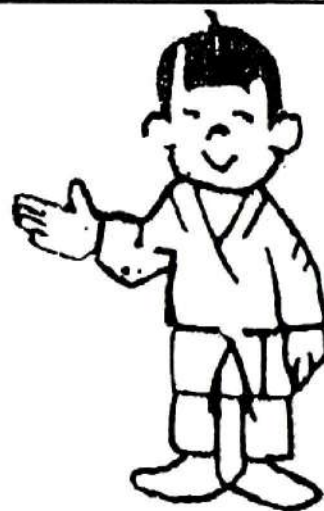
Le gymnase Maurice-Bacquet accueillait samedi dernier les jeunes judokas du Département, venus se mesurer, au titre des championnats de Seine-Maritime par équipe. Les juniors, qui forts d'une préparation physique et technique poussée offrent à chaque sortie en compétition un spectacle de haute tenue. Un niveau de compétitivité élevé donc, qui ne donne plus de valeur au classement qui sanctionne ce rendez-vous, et permet de se faire une idée précise de la performance accomplie ce week-end par les juniors du JC Pointe de Caux.

Primo, parce que ce sont les seuls représentants du judo local à être parvenu à se hisser sur le podium ; or, lorsque l'on connaît le niveau général des judokas du district havrais, leur manque de réussite renforce l'idée d'une opposition très forte. Secundo, parce que, une fois n'est pas coutume, il faut bien constater que ce sont les clubs de la région rouennaise qui se sont taillés la part du lion. Une domination contestée malgré tout, et de fort belle manière, par les judokas du JCPC ; les protégés d'Hervé Vasse qui dans la droite ligne de leur cadets, tout récent champions de Seine-Maritime, se sont qualifiés pour la finale qu'ils n'ont concédée que de peu au CSB Neufchâtel.

Une seconde place qualificative par les régionales et qui vient confirmer la bonne forme du JCPC et qui n'en doutons pas va entraîner dans son sillage toutes les formations locales.

Ludovic DELALANDE

Classement : 1. CSB Neufchâtel ; 2. JC Pointe de Caux ; 3. JC Grand Rouen ; 3. RC Caudebec ; 5. AL Maromme ; 6. St Etienne du Rouvray



Guillaume SELLE - 5^e DAN lors de la fête du Judo

LE JUDO POUR TOUTE UNE VIE

Un club, c'est comme l'école. Tu as des copains et un professeur mais c'est beaucoup plus rigolo parce que tu bouges tout le temps. Moi, je déteste rester assis, j'ai besoin de me dépenser alors j'ai toujours pratiqué le judo. De plus, à 14 ans, je faisais 80 kilos et plus d'1,80 m. A l'école, on se moquait de moi mais sur un tatami on n'osait pas trop. Un jour, quand j'étais cadet, Jean-Luc Rougé est venu à Rennes, il m'a vu combattre et il m'a proposé de venir à l'Insep à Paris. Toi aussi, ça peut t'arriver. Pour cela, il faut que tu ailles au Club et que tu t'entraînes régulièrement. Et un jour, on se retrouvera peut-être ensemble sur un tatami.

David DOUILLET

Damien LENORMAND

Nicolas MAILLARD



LE JUDO-CLUB
DE LA CERLANGUE
et ses 120 judoka

TEMPS FORTS

- son tournoi annuel avec ses 300 participants et la remise de la ceinture noire 5ème DAN à Guillaume SELLE,
- son stage de printemps,
- le vide-grenier,
- le voyage au Parc ASTERIX.

Merci à tous ceux qui participent à la vie de notre club pour le plaisir des enfants.

B O N N E A N N E E





LOISIRS PEINTURE

Lundi de 13 H 30 à 16 H 30
et 20 H 30 à 22 H 30

Peinture sur toutes sortes de supports : Soie, bois, fer, poterie, carton, tissus, toile.

Les possibilités de peinture en technique traditionnelle sont considérablement développées. Etape par étape, nous apprenons à appliquer ces nouvelles techniques et à combiner avec les autres.

Nos modèles préférés peuvent être facilement réalisés à l'aide de patrons de grandeur réelle. Nous sommes surpris de constater l'effet étonnant produit par la combinaison de différentes techniques. Laissons ensuite notre imagination et notre créativité faire le reste.

Conseils pour le lavage des soies
- soit les nettoyer à sec,

- soit les mettre dans un bocal en verre, le remplir d'eau écarlate pure ou d'essence F, puis boucher et secouer le bocal. En 30 secondes, c'est propre. Suspendre la soie, laisser évaporer.

OU

- soit les laver à l'eau froide avec du savon naturel. Les repasser humides.

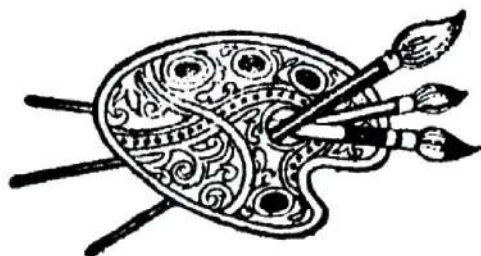
Même après un bon étuvage, les soies dégorgent le surplus de couleurs.

Depuis très peu de temps, nous abordons la peinture sur toile (peinture à l'huile) encadrés par notre sympathique et patient maître « Léonce ».

Avis aux amateurs ! Venez sans complexe !...

Pour les inscriptions le lundi de 13 H 30 à 16 H 30 ou le soir de 20 H 30 à 22 H 30 à la salle polyvalente.

L'Association Loisirs Peinture vous souhaite « *Une Bonne Année* ».



LA BOULE CERLANGUAISE

Nous adressons nos remerciements aux membres du conseil qui ont équipé notre terrain en éclairage, ce qui nous permet de faire des rencontres en nocturne et semi-nocturne.

Pour l'année écoulée, nous avons proposé 39 concours à nos adhérents dont 23 sur le terrain de La Cerlangue. Nous avons organisé des rencontres aller et retour avec les clubs de l'entente, Saint Vigor - Saint Romain et Sainneville sans oublier nos amis anglais, qui en mai 98 feront encore le déplacement pour venir défendre leurs couleurs sur notre terrain.

C'est aussi avec plaisir que nous accueillons les retraités pour nos concours du mardi après-midi. Nous avons programmé un challenge d'hiver les :

- 22 novembre 1997
- 20 décembre 1997
- 10 janvier 1998
- 7 février 1998

Vous êtes invités à participer à ces concours.

Il ne nous reste plus qu'à remercier toutes les personnes qui nous aident financièrement et vous souhaiter la bienvenue à tous.

Robert LETHEUX



LE CLUB DES AINES

Le 03 mars : élection du nouveau bureau

Président d'honneur : Madame COTE, Maire

Président : M. ATHINAULT Roland

Vice-Président : M. LEROY René

Secrétaire : Melle ROSE Simone

Vice-Secrétaire : Mme GOSSE Raymonde

Trésorière : Mme DENEUVE Aline

Vice-Trésorier : M. LETHEUX Robert

Les activités

Le Club des Aînés se réunit deux fois par mois sauf juillet et août pour jouer aux cartes ou dominos plus le petit goûter et le tout dans une bonne ambiance.

Le 09 mars : concours de dominos - 30 participants

Le 13 avril : concours de manille - 96 participants

Le 24 avril : voyage offert par la commune, direction Paris, déjeuner, un tour sur le canal St Martin et une petite visite en car dans Paris. Merci aux organisateurs de cette journée agréable.

Le 15 mai : sortie d'une demi-journée en car au lac de Caniel - 38 adhérents y participent.

Le 03 juin : pique-nique à vélo pour une quinzaine de *pédaleux* et 17 sympathisants venus nous rejoindre en voiture à Quillebeuf (quelle ambiance).

Le 09 juin : sortie démonstration dans l'Oise, 50 participants étaient présents à 6 heures du matin pour le départ.

Le 04 septembre : voyage à Saint Fraimbault, village fleuri. Nous étions 70 au départ, par un temps maussade, mais la gaieté dans le car, un bon repas et les fleurs ont eu raison de la pluie.

Le 16 octobre : repas à Babylone offert par le club à ses adhérents - 69 personnes ont répondu à l'invitation.

Le 23 novembre : Les Branchés du spectacle.



200 personnes très branchées ont applaudi le spectacle des Vrais Branchés qui nous ont fait passer un après-midi de détente et de rire avec en première partie des chansons des années 60 interprétées par Alain HEBERT et d'Edith PIAF par Josiane CANTAIS. La seconde partie fut animée par Yannick DUMONT, le célèbre imitateur de BOURVIL, qui a fait un tabac.

Quel talent, bravo la troupe. On peut dire que ce fut un succès.

Le 18 décembre : bûche de Noël.

AMICALE DES ANCIENNES ET ANCIENS ELEVÉS DES ECOLES

Au cours de cette année passée, l'Amicale a maintenu les activités de couture et de conversation anglaise.

Ces activités ont repris et se poursuivent pour cette année.

Les trois groupes de conversation anglaise se réunissent : les lundis pour le groupe des « débutants », les mardis pour le groupe des « plus à l'aise » et les jeudis matins pour le groupe des « seniors ». Si vous voulez les rejoindre, quelques places sont encore disponibles !

L'Amicale a voulu marquer le CENTENAIRE DE L'ASSOCIATION en proposant trois manifestations :

- Après une petite exposition retraçant l'histoire de l'Amicale, la soirée du samedi 8 février 1997 a permis aux spectateurs de retrouver, de reprendre avec les artistes, quelques chants qu'on ne doit pas beaucoup entendre de nos jours : La chanteuse et le Chanteur de *La Compagnie Havraise Mélodie* accompagnés par une pianiste, ont interprété des airs d'opérettes marseillaises et des airs des années 50 et 60.

- Sa soirée traditionnelle a rempli la salle polyvalente le samedi 5 avril 1997, soirée animée par le groupe *Les Jumeaux Fantaisistes, les Frères Olivry*. Soirée marquée par la présence de M. et Mme Beteille, de M. et Mme Chaperon qui ont réveillé quelques souvenirs en évoquant en particulier les promenades de l'Amicale...

la bonne qui a dit à celle-ci « Je m'en fous ! », il y avait de quoi. La bonne humeur était apportée par les comédiens de la troupe *Les Baladins de la Haule*.

Le bureau de l'Amicale tient à renouveler ici ses remerciements à la Municipalité qui a pris en charge la location de l'estrade pour les deux dernières soirées.

Un après-midi LOTO s'est déroulé le dimanche 24 novembre 96 avec pour les plus jeunes une partie à eux réservée. Pour cette année, au moment où vous lirez ces lignes, le LOTO aura eu lieu le dimanche 16 novembre 1997.

La PROMENADE ANNUELLE de l'Amicale a conduit une cinquantaine de personnes, dimanche 21 septembre 1997, à Paris :

- d'abord, la visite du Musée Grevin où un gendarme et F. Mitterand semblent prêts à vous demander le ticket d'entrée...

- puis le déjeuner animé par un automate, vivant celui-là ! ...

- ensuite la montée en petit train et la promenade, guidée, dans les rues de Montmartre tantôt calmes, tantôt grouillantes...

- enfin le goûter chez Jean-Marie Edouard.

Le soleil et l'accueil : une bonne journée !

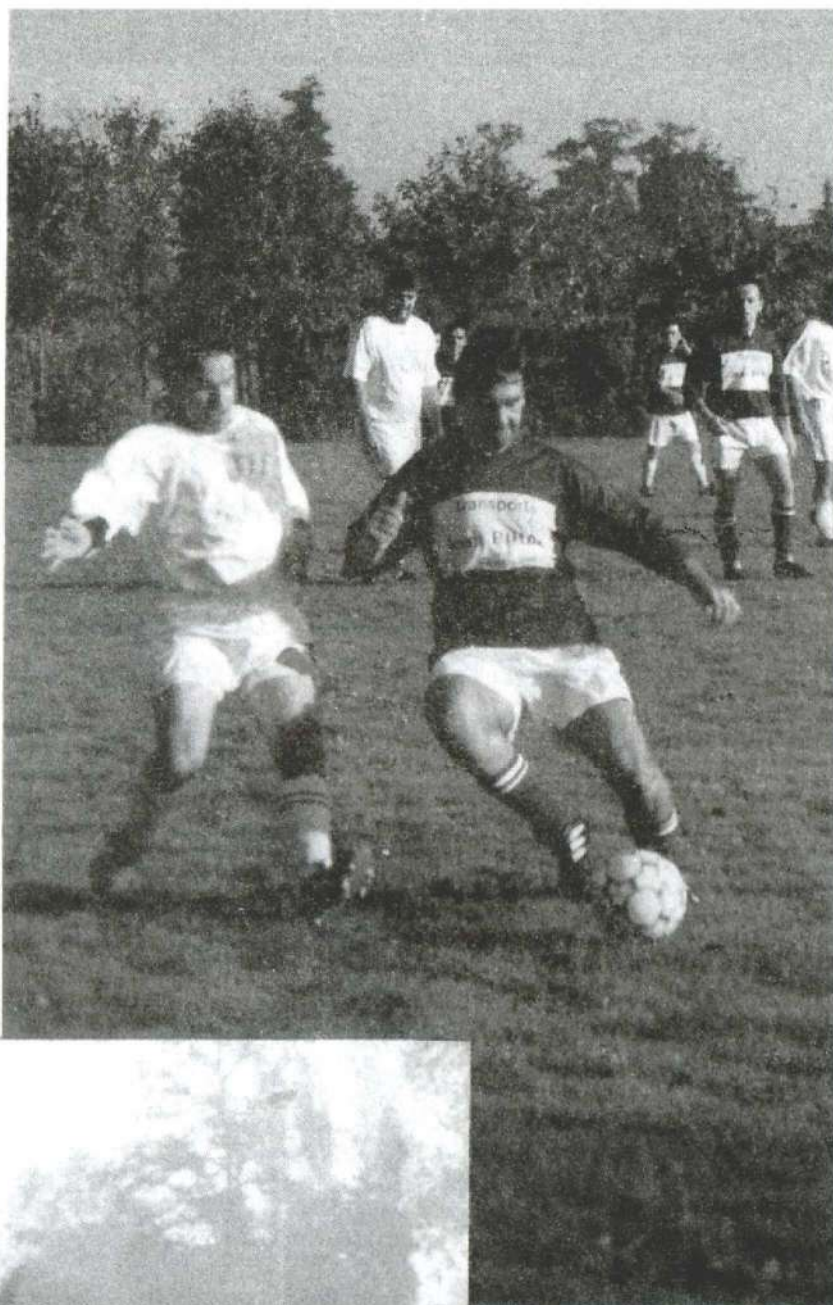
ASSOCIATION SPORTIVE DE LA CERLANGUE

C'est reparti pour une saison, l'Association Sportive La Cerlangue a repris le championnat le 28 septembre après avoir effectué une série de matches amicaux depuis fin août. Nous évoluons en 4ème série dans le groupe D.

Deux nouveaux joueurs nous ont rejoints cette année, il s'agit de Steeve COUCHAUX et Frédéric FOUBERT, ces deux jeunes ont évolué ensemble au SRAC les saisons passées. Par contre, il y a eu cinq départs avec entre autre Anthony BERNIER qui nous a quitté pour évoluer en promotion d'honneur avec la première de Tancarville. Ce qui porte l'effectif à 20 joueurs. L'entraînement a toujours lieu le mardi soir à partir de 18 H 00 sur le terrain et à la salle du SIVOM, mais un mardi sur deux seulement, le planning étant *surchargé*. Si cela est possible, nous retournerons nous entraîner avec l'équipe de Tancarville comme l'année passée, qui a eu la sympathie de nous accueillir le mardi où le gymnase n'est pas disponible.



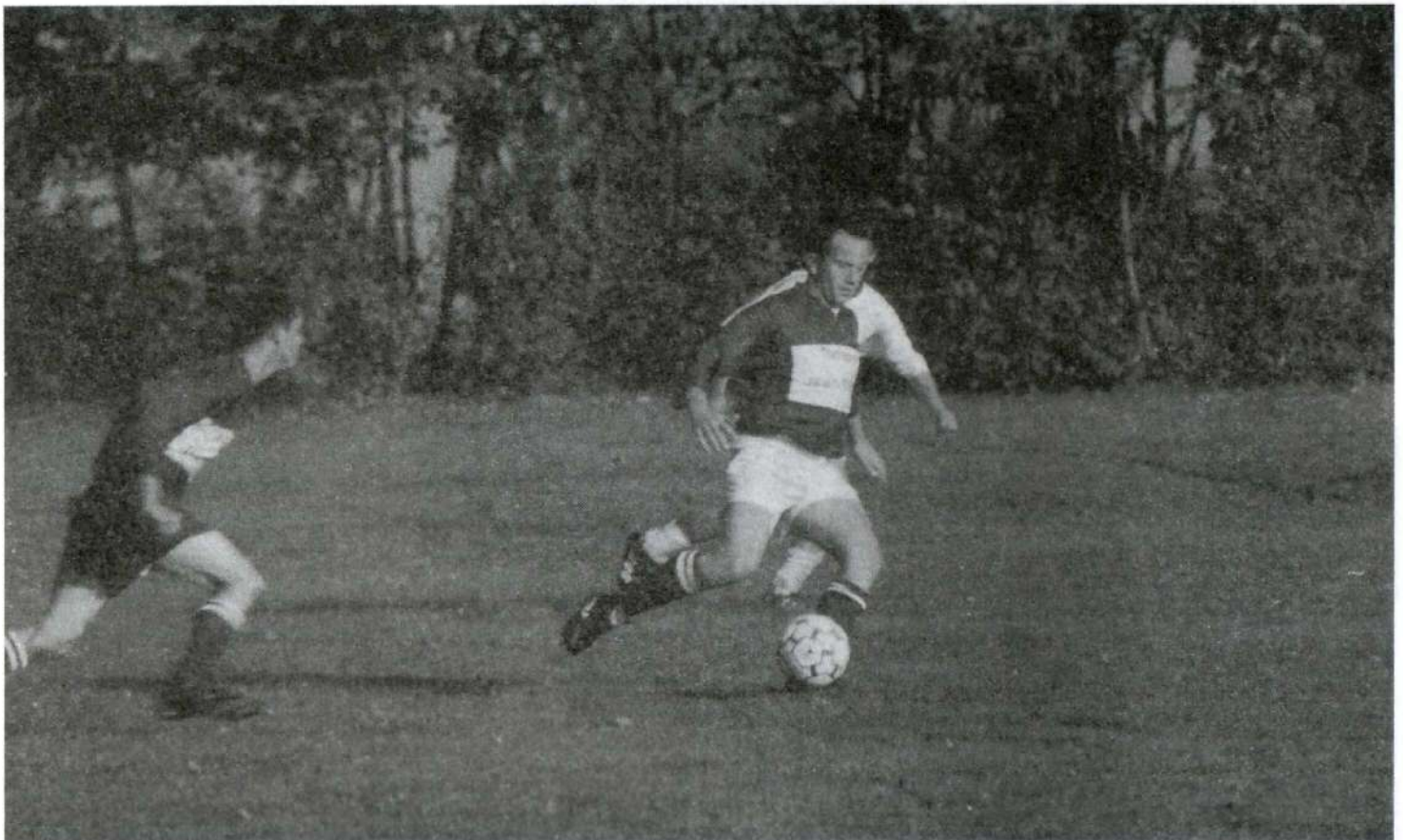
Le milieu de terrain Jacques AMELINE à la lutte pour le ballon.



Yannick
COURSEAUX
balle au pied
avec à côté
Christian LEHIR
(n° 6)

Une journée foot organisée le samedi 7 juin pour les jeunes Cerlanguais avec la collaboration des équipes poussins moins de 13 ans, moins de 15 ans, et moins de 17 ans, de Tancarville a permis de rassembler environ une centaine de jeunes sur notre terrain, avec pour conclure une remise de petits cadeaux pour tous.

Quant à la création d'équipe de jeunes, elle demande un effectif important pour compléter toutes les catégories ainsi que des parents dirigeants pour les encadrer.



Claude DEWEPPE à l'attaque sous l'oeil de Frédéric FOUBERT à gauche

Une soirée a eu lieu le 8 novembre, une seconde devait être prévue pour mars ou avril, ces soirées nous permettent avec le bénéfice d'acquérir du matériel tel que des ballons, filet du but ... pour nos matches et nos entrainements.

Nos vestiaires sont à l'étroit, les jours de matches, les deux équipes sont *entassées* dans ce même vestiaire, sans compter le matériel entreposé également. Bref la place manque !



En ce qui concerne l'équipe de dirigeants du club, elle reste identique à la saison passée.

Président : Yannick COURSEAUX

Vice-Président : Gérard CRAQUELIN

Secrétaire : Jean-Marc L'ANTOINE

Secrétaire Adjoint : Thierry OUF

Trésorier : Michel DEHAIS

Trésorier Adjoint : Cyrille HOFFECARD

Membres : Jacques AMELINE, René COLLARD, Alain MADELAINE.

Yannick COURSEAUX

LES AMIS DE L'ÉGLISE DE ST JEAN D'ABBETOT

Voici déjà 4 ans que notre association, consciente de la nécessité de préserver le patrimoine cerlanguais, riche en particulier de nos deux belles églises et des traditions de notre village, se consacre dans la mesure de ses moyens à protéger et à mettre en valeur ces richesses artistiques.

Comme l'an dernier, l'association a tenu à accueillir et à guider les visiteurs lors des journées *Portes Ouvertes* au mois de juillet et en septembre pour les journées du patrimoine. Nous avons été frappés de l'intérêt des nombreux visiteurs, comme en témoigne le livre d'or mis à la disposition du public.

Notre feu de la St Jean subissant les aléas du mauvais temps, n'a pu avoir lieu malgré une préparation qui a réuni beaucoup de membres du village. Nous profitons de ce bulletin pour remercier tous ceux et celles qui sont venus à nos réunions qui ont été chaleureuses et efficaces, ce qui permet d'envisager une belle fête pour l'année prochaine.

Dans le cadre des activités culturelles il faut noter au mois d'Août la soirée *poésie musicale* que nous avons organisée avec l'Association du Moulin des Arts, ayant comme thème *Job, pauvre et innocent* un spectacle d'un genre nouveau qui fut apprécié.

Un dossier très complet sur la réfection des vitraux a été constitué par notre association, en accord avec la mairie. Les maîtres verriers ont été consultés et le budget établi. Nous pensons que, pour ce dossier déposé cette année, les subventions et concours financiers nécessaires pourront être accordés pour entreprendre les travaux en 1998. La pose de ces vitraux devient urgente afin de protéger les fresques de la pluie et de l'humidité et pour redonner tout son éclat à cette église, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'édifice.

Notre association est ouverte à tous, que ce soit pour l'église elle même ou pour les activités culturelles et folkloriques.

Nous avons de nombreux projets et nous souhaitons que de nouveaux « Amis » viennent nous rejoindre et participer à nos activités, ils seront les bienvenus.



Tirage en 450 exemplaires

Responsable de la publication : Mme N. COTE

Equipe rédaction :

Mme N. COTE

M. D. GUERIN

M. M. AUVRAY

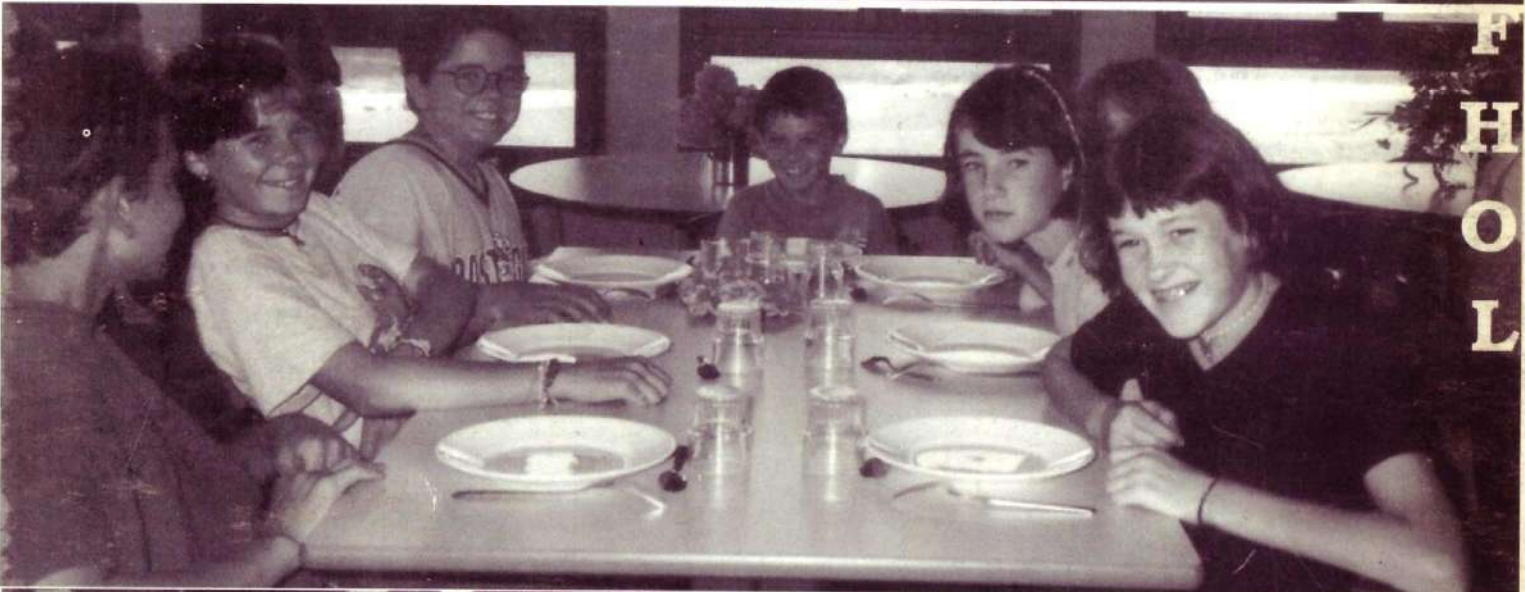
Mmes L'HERYENAT, TESSONT

Les associations

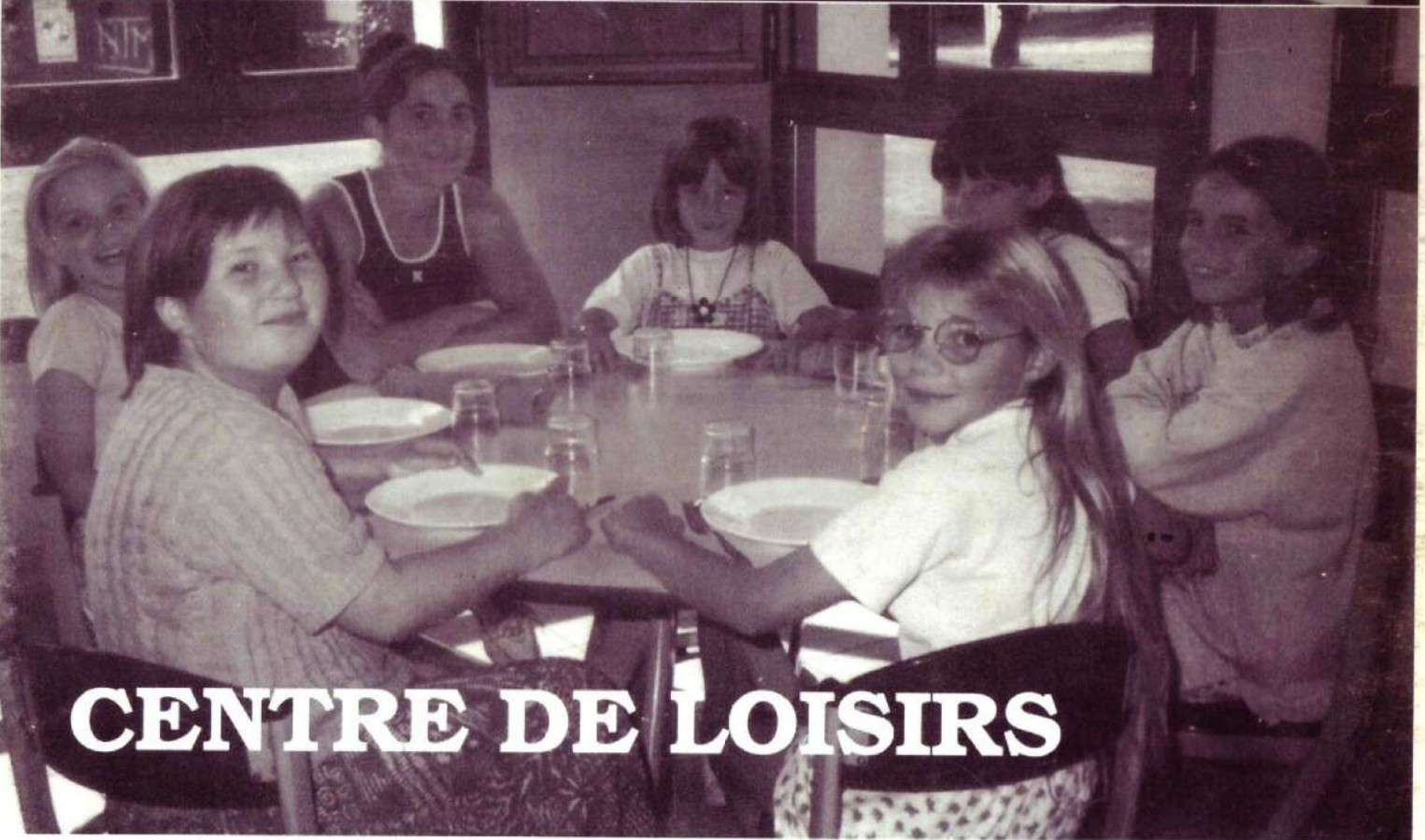
Le secrétariat de mairie

**Photos : Courrier Cauchois, La Presse Havraise,
Les Associations.**

Impression : Imprimerie **GERPIC - ST ROMAIN**



F
H
O
L



CENTRE DE LOISIRS